Encadrement du VTT en milieu enneigé

Dates et détails







Objectif de la formation et prérogatives professionnelles

L'évolution et le développement de la pratique du VTTAE sur neige ou du Fatbike est en forte expansion aujourd'hui, notamment sur les territoires de pratique alpine et nordique de nos différents massifs de France.
Tout éducateur sportif doit remplir une obligation de moyen en correspondance avec son activité.
C'est bien pour répondre à cette exigence que nous vous proposons cette formation au cœur du massif des Écrins, vous permettant d'acquérir des connaissances et des compétences en adéquation avec le terrain montagnard hivernal et enneigé.
Cette formation est réservée aux titulaires d'un diplôme professionnel permettant l'encadrement du VTT. Elle n'ouvre aucune prérogative complémentaire.

Heures totales :

28

Heures en centre :

28

Heures en entreprise :

0

Contenus de la formation

La formation est principalement organisée sur le terrain (90% pratique, 10% théorie).
Cette formation aborde 5 thèmes :

- Le fonctionnement d'un domaine skiable nordique et alpin
- L'environnement montagnard et ses spécificités
- La sécurité et les conduites à mettre en oeuvre
- L'environnement économique des stations et la prise en compte du développement du VTT sur neige
- Les particularités de la conduite de groupe en Fat-bike en milieu enneigé.

CRFCK

24 Avenue du Quartz
05120 L'Argentière-la Bessée
04.92.23.12.92 - contact@crfck.com
www.crck.com



Lieu

05120 L'Argentière-la Bessée et station de ski de Puy Saint-Vincent.

Publics et prérequis

Cette formation s'adresse aux titulaires des diplômes professionnels d'encadrement du VTT de niveaux IV ou III et qui ne détiennent pas d'autres diplômes en correspondance avec cet environnement enneigé (pisteur-secouriste option alpin ou nordique, DE ski, guide de haute montagne, accompagnateur en montagne, BE ski, ...).

Publics en situation de handicap

Des aménagements de certification et de formation sont possibles. Magali Berthe, référente handicap en fera l'étude préliminaire.

Matériel nécessaire

Tenues vestimentaires adaptées aux conditions hivernales en altitude, un sac VTT, un VTT en bon état de fonctionnement, ensemble de l'équipement individuel du moniteur aux normes CE, une trousse de secours.

Financements possibles

Auto-financement.

Vous trouverez plus de détails sur votre formation et sur les équivalences réglementaires dans le « Guide technique de la formation ».